

Interpellation

Quel avenir pour le foyer paroissial ?

Cela fait plusieurs années que le conseil paroissial se soucie de l'avenir de ce bâtiment. A l'époque des discussions avaient été faites avec les autorités communales et c'est pourquoi la parcelle du foyer faisait partie intégrante du concours d'architecture pour une nouvelle centralité villageoise et l'extension de l'EMS. Le lauréat du concours n'a finalement pas intégré la parcelle dans son projet nommé « Ensemble ».

Le but de cette interpellation est de demander à la Municipalité de prendre position sur une éventuelle association avec la paroisse dans le cadre d'un futur projet de revalorisation du bâtiment ou de la parcelle. Financièrement la paroisse n'a pas les moyens de le faire seule, elle doit chercher des partenaires. Ce d'autant plus que 2017 est une échéance importante en raison de la nécessité d'assainir l'installation de chauffage qui ne sera plus conforme.

Pourquoi revenir avec cette question maintenant ?

La volonté du conseil paroissial est de sensibiliser la Municipalité et le Conseil communal sur toutes les activités qui se déroulent dans ce lieu. En plus des nombreuses activités paroissiales, parfois au niveau régional, les locaux du foyer sont actuellement assidument fréquentés et utilisés par

La paroisse catholique de Cossonay – La Sarraz et environs

Le judo club de Penthalaz

La garderie pour enfants « La Chrysalide »

La halte-jeu pour enfants « Les Petits Poussins »

Un groupe de musique pour des répétitions instrumentales (A. Fischer)

Un groupe de danse Aerobic (N. Velo)

Un groupe de danse American Dance

Un groupe d'art martial Taekwondo (J. C. Mermoud)

Un groupe de fitness Zumba (O. Peyron)

Un groupe de gymnastique (C. Eray)

Un groupe de gymnastique douce Qi-Qong (L. Cornaz)

Un groupe de gymnastique des aînés

Finalement les salles du foyer paroissial sont régulièrement louées pour des activités privées de citoyens.

Comme vous pouvez le constater, le spectre des habitants concernés par l'avenir de ce bâtiment est bien plus large qu'il n'y paraît au premier abord.

Si la paroisse renonce à ce bâtiment, non seulement elle ne pourra plus offrir de lieu à tous ces groupes, mais elle aura besoin de locaux pour ses activités et devra pour cela solliciter les communes. C'est pourquoi il me semble important que la Municipalité conduise une réflexion d'ensemble sur les besoins en locaux de chacun et sur l'avenir de ce bâtiment en nommant si nécessaire une commission chargée d'étudier la situation. Par souci déontologique en tant que membre du conseil paroissial et afin d'éviter tout conflit d'intérêt je ne ferai partie d'aucune commission liée à cet objet. Je reste bien entendu à disposition de tout un chacun pour tout complément d'information.

Je vous remercie de votre attention.

Penthalaz le 16 mars 2014

